

L'hon. Mitchell Sharp (ministère des Finances et Receveur général): Le bureau de l'Auditeur général nous informe comme il suit: 1. Aucune édition française de l'«Audit Office Guide» n'a jamais été établie parce que fort probablement il n'existait aucune demande pour cette publication. La dernière édition de ce Guide a été publiée en 1958 et le stock en est complètement épuisé.

2. Non, parce que cette publication doit être révisée. Des modifications importantes y ont été apportées et on continue d'en effectuer relativement à la gestion financière des ministères du gouvernement. Lorsque ces modifications auront pour la plus grande partie été complétées, on se propose de réviser l'«Audit Office Guide» et d'en publier une nouvelle édition. La prochaine édition sera disponible dans les deux langues officielles.

LES AFFAIRES INDIENNES ET L'ACHAT D'UN TERRAIN À TERRACE (C.-B.)

Question n° 2897—M. Pugh:

1. Le ministère des Affaires indiennes et du Nord Canadien a-t-il acheté quelque 20 acres de terrain à Terrace (C.-B.) depuis le début de l'année en cours?

2. Dans le cas de l'affirmative, quel a été le prix de vente et qui a été le vendeur?

L'hon. A. Laing (ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien): 1. Non.

2. Ne s'applique pas.

LES RESTRICTIONS CONCERNANT LES VOYAGES DES MILITAIRES CANADIENS EN EUROPE

Question n° 2899—Le très hon. M. Diefenbaker:

1. Pourquoi les militaires canadiens stationnés en Europe ne peuvent-ils pas se rendre dans des pays comme l'Union soviétique, la Tchécoslovaquie, la Yougoslavie et la Roumanie?

2. Le gouvernement va-t-il permettre à ces militaires de visiter ces pays au même titre que les militaires américains?

L'hon. Léo Cadieux (ministère associé de la Défense nationale): 1. Les règlements de l'OTAN concernant les voyages s'appliquent sans exception à toutes les personnes qui servent dans le cadre de l'OTAN. Toute demande de voyage dans les pays énumérés, présentée par les militaires canadiens, est examinée selon les normes de sécurité.

2. Comme il est mentionné ci-dessus, les militaires canadiens ont les mêmes droits, en ce qui concerne les voyages, que les militaires américains qui relèvent de l'OTAN, à une exception près, soit les voyages à Berlin. On étudie présentement les moyens d'alléger les restrictions concernant les voyages des militaires canadiens à Berlin.

[M. Grégoire.]

[Français]

ROBERVAL (P.Q.)—QUESTION RELATIVE À L'OFFICIER RAPPORTEUR

Question n° 2900—M. Gauthier:

Est-ce qu'un nouvel officier rapporteur a été nommé pour la circonscription électorale de Roberval, qui est demeurée inchangée lors de la dernière révision des délimitations des circonscriptions électorales, et dans le cas de l'affirmative, a) pour quelles raisons, b) quel est le nom du nouvel officier rapporteur?

M. Albert Bécharde (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État): Oui. a) M. Édouard Duchesne, qui agissait dans cette fonction, a atteint l'âge de retraite. b) M. Roland Dion, 213 des Érables, Dolbeau, P.Q.

[Traduction]

LE REBOISEMENT DANS LE QUÉBEC

Question n° 2901—M. Gauthier:

Des 1,850,000 acres de terrain qui, d'après le rapport du ministère des Forêts et du Réaménagement rural, ont été reboisées au Canada de 1900 à 1965, combien sont situées dans la province de Québec?

L'hon. Maurice Sauvé (ministère des Forêts et du Développement rural): 151,940 acres.

LES RAPPORTS TECHNIQUES CONCERNANT LE PROJET DE LA RIVIÈRE PEMBINA

Question n° 2902—M. Muir (Lisgar):

1. La Commission mixte internationale a-t-elle reçu tous les rapports techniques nécessaires concernant le projet de la rivière Pembina au Manitoba et dans le Dakota-Nord?

2. La Commission a-t-elle approuvé ces rapports et, dans le cas de l'affirmative, est-elle en mesure de dire quand le projet pourra être réalisé?

3. Où les barrages seront-ils situés, quel en sera le coût estimatif, et quand le gouvernement prévoit-il demander des soumissions pour ces projets?

L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): 1. La Commission mixte internationale a reçu le rapport de la Commission internationale d'ingénieurs de la rivière Pembina.

2. La Commission mixte internationale est à étudier ce rapport et à préparer les recommandations qu'elle fera aux gouvernements du Canada et aux États-Unis.

3. Lorsque les gouvernements en question auront reçu les recommandations de la Commission, ils seront en mesure de décider ce qu'il faudrait faire à ce sujet.

LA CIRCULATION AÉRIENNE—REGINA ET SASKATOON

Question n° 2903—M. Watson (Assiniboia):

1. Combien de vols réguliers d'Air Canada y a-t-il eu à partir de l'aéroport de Regina en 1965 et en 1966?